



**Chambre de Métier  
et de l'Artisanat**

Moselle

## **Habilitation à l'utilisation d'appareils de bronzage (UV)**

### **Objectifs de la formation**

- Satisfaire aux dispositions légales de l'article 4 de l'arrêté du 10/09/1997 sur la formation préalable à l'utilisation des appareils de bronzage à destination du public
- Obtenir l'habilitation permettant de mettre à disposition du public les appareils de bronzage dans le cadre de l'activité artisanale

### **Public, pré-requis**

- Chefs d'entreprises ou salariés amenés à mettre à disposition du public des appareils de type UV1 et UV3

### **Contenu de la formation**

- Nature physique des radiations ultraviolettes
- Caractéristiques des sources artificielles
- Les UV solaires et les UV artificiels
- Réactions de la peau aux radiations ultraviolettes
- Les risques liés à l'exposition aux ultraviolets
- Les modes de calcul des limites d'exposition aux ultraviolets
- Les recommandations et normes internationales en matière d'exposition aux ultraviolets
- Les règles générales en matière de photo-protection
- La réglementation française en matière d'usage des appareils de bronzage

### **Méthodes et moyens pédagogiques**

- Cours théorique

### **Validation**

- Un contrôle des connaissances répondant aux conditions fixées par l'article 5 du décret du 10/09/1997 sera réalisé en fin de formation
- Une habilitation d'utilisation des appareils de type UV1 et UV3 (cf : article 2 du décret du 30/05/1997) sera remise au stagiaire sous réserve de réussite à ce contrôle
- Une remise à niveau d'une durée de 4h doit être réalisée tous les 5 ans

### **Durée et coût de la formation**

- Durée : 8 heures sur 1 journée
- Coût de la formation : 80 euros

### **Dispositions pratiques de la formation**

- Metz : 01février, 29 mars, 10 mai, 28 juin, 13 septembre, 15 novembre, 13 décembre de 8 heures 30 à 12 heures 30 et de 13 heures 30 à 17 heures 30
- Effectif maximum : 20 auditeurs

### **Contact**

#### Service Clients

Téléphone : 0820 857 057 (prix d'un appel local)

Télécopie : 03 87 62 71 25

E-mail : [serviceclient@cm-moselle.fr](mailto:serviceclient@cm-moselle.fr)



Code E/FC/MT/4/C

03/2009

Page 1 sur 1